



Contre les expérimentations dans le cadre du projet de réforme Macron

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réforme des lycées professionnels, le ministère annonce mener des « expérimentations d'établissements » dès 2023. Sous couvert d'autonomie renforcée, la ministre déléguée persiste à vouloir augmenter les PFMP, ne pas respecter les grilles horaires disciplinaires nationales et renforcer les dispositifs de la transformation Blanquer de la voie professionnelle. Pour nous, chaque élève, quel que soit son lieu de vie et de scolarité doit bénéficier des mêmes horaires de cours pour accéder à un même diplôme. Et toutes les disciplines doivent être enseignées car elles jouent toutes un rôle essentiel dans leur formation professionnelle et citoyenne. Le cadre national des grilles horaires doit donc être préservé pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue. De surcroît, il est devenu une habitude au ministère de l'Éducation nationale de généraliser les expérimentations sans, au préalable, en avoir tiré de bilans rigoureux (familles de métiers, CLA, bac pro 3 ans.....) Pour toutes ces raisons et dès à présent, les membres du CA du LP/LPO/EREA..... déclarent refuser ces expérimentations qui constitueraient un danger pour l'avenir de nos élèves et participeraient à faire exploser le cadre réglementaire des formations et à terme conduirait à la casse le statut des enseignants.